

Compte rendu de la soirée-débat du 18 juin 2019

« La crise dans l'Eglise : clercs et laïcs, ensemble »

Avec *Luc FORESTIER, Prêtre de l'Oratoire et enseignant en théologie à l'Institut Catholique de Paris, et Erwan LE MORHEDEC, avocat, chroniqueur et essayiste.*

Alban Sartori, président des Semaines Sociales de Rueil (SSR), introduit ce débat sur la crise qui affaiblit l'Eglise du fait de scandales ignobles et insupportables. Un thème inhabituel pour les SSR mais que les ressources de la pensée sociale de l'Eglise (subsidiarité, solidarité, ...) peuvent aider parmi d'autres à aborder. Les chrétiens, tous prêtres, prophètes et rois, sont appelés à contribuer à l'instauration de nouveaux modes de fonctionnement collectifs, pour continuer à partager la Bonne Nouvelle. Dans sa Lettre au Peuple de Dieu d'août 2018, le pape François a pointé comme une des sources de ces maux le cléricalisme, « favorisé par les prêtres eux-mêmes ou par les laïcs », et défini comme « une manière déviante de concevoir l'autorité dans l'Église [...] qui tend à sous-évaluer la grâce baptismale que l'Esprit saint a placée dans le cœur de notre peuple. » Il n'est pas question d'incriminer tous les prêtres et tous les laïcs, mais le consentement de laïcs à ce régime d'autorité favorisé par certains prêtres montre bien que prêtres et laïcs sont concernés par les solutions à inventer pour dépasser cette crise. Les laïcs sont donc invités à ne pas se réfugier paresseusement dans l'absentéisme ou dans la déférence, et Alban propose plutôt de savoir instaurer avec nos prêtres une amitié, bienveillante et exigeante. Il rappelle que les SSR ont reçu le soutien des clercs successifs à Rueil, jusqu'à l'équipe de prêtres d'aujourd'hui qui permet cette réunion dans les locaux paroissiaux.

Erwan Le Morhedec :

Chroniqueur depuis 2005 sur son blog koztoujours.fr et sur les réseaux sociaux, éditorialiste à la Vie, Erwan est également avocat, père de famille et paroissien investi dans notre communauté de Rueil.

« Tout d'abord, je voudrais commencer par ne pas remercier Alban ni les Semaines Sociales de Rueil de m'avoir proposé d'intervenir sur ce thème difficile, pénible, que nous aurions voulu ne jamais avoir à traiter, qui suscite notre abattement et notre honte pour le passé, des divisions dans le présent et de l'angoisse pour l'avenir.

Préparer cette intervention n'a pas été facile tant l'analyse le dispute à l'affect, tant nous sommes impliqués jusqu'à l'intime dans cette crise. Il y a quelques jours, visionnant l'introduction du documentaire qui secoue la Pologne, lisant une interview sur les abus commis sur des religieuses, constatant les réponses parfois insupportables apportées par de hauts responsables de l'Eglise, j'avais en tête cette parole du Christ : « **Qu'avez-vous fait de la maison de mon Père ?** » Et je me disais que, de la même façon que le Christ avait chassé les marchands du temple, s'il était là aujourd'hui, il aurait des raisons de se mettre pareillement en colère et de se faire un autre fouet.

Précisément, la colère. Je me suis demandé ce que nous devions en faire.

Si nous ne sommes pas en colère quand l'Eglise trahit sa vocation profonde, quand des prêtres violent des enfants ou des femmes, quand des religieuses sont forcées d'avorter, et que des cardinaux, des évêques ou des prêtres couvrent les faits et imposent le silence au lieu d'être auprès de ces « petits qui sont les Siens », alors quand serons-nous en colère ?

Nous devons garder cette colère vive pour nous empêcher de nous endormir, pour nous interdire de simplement attendre que ça passe, parce que la question qui nous sera posée sera bien celle-ci : « Qu'avez-vous fait de la maison de mon Père ? » Mais cette colère ne peut pas en elle-même dicter les réponses. En particulier, je voudrais rappeler une phrase que je trouve profondément juste, par laquelle le cardinal Jean Honoré traduisait une pensée du Bienheureux cardinal John Henry Newman : « **il ne suffit pas de refuser l'erreur pour penser juste** ». Dit de façon plus abrupte : le contraire d'une erreur est parfois une autre erreur. Le discernement doit nécessairement être plus fin et ne peut pas être le fruit de la rage que l'on ressent.

Cette crise coïncide avec une crise de l'Eglise plus large. Nous étions habitués à ajouter « *des vocations* » lorsqu'on entendait le mot crise. Et ce n'est évidemment pas un hasard si la crise des abus intervient quand l'Eglise est affaiblie. Il nous reste peut-être tout de même l'espérance que la Croix par laquelle nous passons puisse augurer d'une résurrection, pas d'une restauration, et que l'Eglise ressuscite, sous une nature changée.

Avant d'envisager les chemins que pourraient emprunter cette résurrection, je voudrais poser un dernier préliminaire : pour apprécier les réponses à donner, il nous faut garder à l'esprit la triple nature des fautes commises au sein de l'Eglise. La pédocriminalité, les agressions sur les religieuses, le contre-témoignage de vie donné au plus haut niveau mis en lumière par le livre *Sodoma* et, au-dessus de tout cela, ce qui va de la seule mauvaise gestion au déni, au silence imposé, à la compromission d'évêques ou cardinaux.

Pour avancer, à mon sens, les objectifs doivent être multiples :

1. nous mobiliser pour créer une Eglise plus sûre,
2. lutter contre la défiance, qui s'insinue, alors que l'Eglise tient précisément sur la confiance,
3. assurer la mission future de l'Eglise.

Pour cela, il ne s'agit pas de choisir mais de conjuguer réformes structurelles et conversion des regards et des cœurs.

1. Des réformes structurelles pour faire droit à l'altérité dans l'exercice des responsabilités.

L'Eglise n'est pas une démocratie, c'est entendu et pas nécessairement souhaitable. Est-ce une raison pour que ce ne soit pas un Etat de droit ?

L'Eglise est un régime dans lequel un homme, l'évêque, détient tout à la fois le pouvoir exécutif, législatif, et judiciaire. L'évêque n'a de comptes à rendre à personne, sinon au pape et l'on compte manifestement sur sa vertu personnelle voire le secours de la grâce pour éviter les errements. Force est de constater que ce système n'a pas fonctionné et que tous en paient les conséquences : fidèles, prêtres, évêques et, *in fine*, la Parole, qui devient inaudible.

En étant modestement ambitieux, on pourrait suggérer :

- ↳ **Une réorganisation des conseils, ou de leur rôle** : de tels conseils existent déjà mais ne sont souvent que consultatifs, cad que leurs avis ou délibérations ne s'imposent pas.

Les possibilités de réorganisation ne manquent pas. Lorsque l'avis est consultatif, on peut imposer un refus motivé. On peut évidemment prévoir des avis conformes sur certains sujets, c'est-à-dire que l'évêque ne puisse aller contre l'avis du conseil – c'est qui se pratique d'ailleurs dans nombre de monastères – ce qui pourrait trouver à s'appliquer en particulier en ce qui concerne la présentation des candidats à l'ordre (qui est un sujet qui est revenu fréquemment dans mes échanges avec des prêtres, dont certains responsables de séminaires – affligés de constater qu'ils avaient pu alerter en vain sur la personnalité de tel ou tel séminariste). On

pourrait même imaginer que la présence de laïcs au sein d'un conseil ne rende pas nécessairement son avis purement consultatif, puisqu'aujourd'hui les conseils comprenant des laïcs le sont nécessairement ;

- ↳ **Disposer d'une véritable instance de recours des décisions de l'évêque.** Aujourd'hui, lorsqu'un évêque refuse de consulter un conseil dont la seule consultation serait obligatoire, ou qu'il ne suive pas un avis obligatoire d'un conseil, cela n'a aucune conséquence.

Il devrait exister, comme dans l'ordre civil, une juridiction canonique aisément accessible, permettant de contrôler la régularité des procédures suivies et d'annuler éventuellement certains actes ;

- ↳ **Elire les membres des conseils diocésains.** Autour de l'évêque, le conseil presbytéral était le seul conseil dont les membres sont élus, et encore pour moitié seulement. On peut comprendre la nécessité, pour un évêque, de travailler avec une équipe qui partagera sa vision. Mais il reste possible d'élire une partie de ces membres, parmi des laïcs et au besoin en prévoyant une répartition entre hommes et femmes parmi les candidats ;
- ↳ **Introduire des laïcs dans les procès canoniques de clercs.** C'est une proposition émise d'ailleurs par Mgr Eric de Moulins-Beaufort. Le fait est qu'aujourd'hui, lorsqu'un clerc est en cause, seuls des clercs forment la juridiction canonique concernée ;
- ↳ **Organiser des visites entre diocèses, notamment sur la question de la gestion des abus,** ce qui se produit entre monastères ; et les accompagner de laïcs. C'est une proposition à laquelle a notamment réfléchi notre évêque Mgr Matthieu Rougé ;
- ↳ **Donner un rôle décisionnaire aux femmes.** Je ne parle pas ici des rôles et fonctions qui sont intrinsèquement liées au sacrement de l'ordre (même s'il ne faudrait pas en avoir une conception trop extensive). Mais comment peut-on par exemple accepter que, dans une démarche synodale – je parle du synode des jeunes – seuls les hommes aient eu le droit de vote ? Je dis bien des hommes et pas les prêtres, car des religieux non ordonnés ont pu voter, contrairement aux religieuses.
- ↳ **Développer le recours aux expertises laïques et distinguer justement les domaines.** On me répond parfois que l'économie diocésain est un laïc. Encore heureux. Mais si des évêques, voire un cardinal, ne s'étaient pas crus capables de discerner seuls les risques de récidive de personnes perverses, au sens clinique du terme, nous n'en serions pas là.

Ce type de propositions structurelles ne suffira évidemment pas. Mais ce serait à la fois des gardefous et des signaux adressés aux fidèles et au monde.

2. Une conversion des regards.

Clercs et laïcs « ensemble », a-t-on dit, parce que l'on ne sortira pas de cette crise sans un travail commun. Et l'on peut citer à cet égard la constitution Lumen Gentium (37).

« Les pasteurs, **avec l'aide de l'expérience des laïcs**, sont mis en état de juger plus clairement et plus exactement en matière spirituelle aussi bien que temporelle et c'est ainsi que toute l'Église, **renforcée par tous ses membres**, pourra remplir efficacement sa mission pour la vie du monde. »

Au-delà ce n'est pas le moindre des défis qui nous est adressé : savoir rester ensemble. Car laïcs comme prêtres, nous sommes blessés et certaines réactions excessivement véhémentes en témoignent.

Comme laïcs, nous sommes blessés dans la confiance que nous accordions sans réserve au clergé pour guider l'Eglise. Blessés parfois aussi, et je l'ai été récemment, par une part de mépris des laïcs chez certains prêtres.

Mais, je perçois chez les prêtres, au-delà de la blessure même de se voir infligés un soupçon infâmant celle de se trouver remis en cause dans la nature même de leur vocation et dans le don qu'ils font, de se trouver scrutés dans leur sexualité, leur célibat, leur gestion des paroisses.

Avec cette crise, s'est aussi infiltré dans l'Eglise le venin du soupçon, le poison de la division. Et si l'impératif d'unité ne doit pas nous imposer le silence, comme trop souvent, nous devons le garder à l'esprit.

Ceci étant dit, je proposerais une triple conversion : sur les prêtres, sur l'homosexualité, sur le monde.

↳ **Une conversion du regard sur les prêtres et le pouvoir dans l'Eglise.**

Nous revenons de loin, mais nous ne sommes pas forcément encore arrivés.

Il y a à peine plus de 100 ans, dans l'encyclique *Vehementer Nos*, adressée par saint Pie X au peuple français, on pouvait lire ceci :

« L'Eglise est par essence une société inégale, c'est-à-dire comprenant deux catégories de personnes, les pasteurs et le troupeau [...]. Ces catégories sont tellement distinctes entre elles que, dans le corps pastoral, seuls résident et le droit et l'autorité nécessaire pour diriger tous les membres de la société ; quant à la multitude, elle n'a d'autre droit que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses pasteurs. »

Je ne le lis pas, seulement, pour soulever l'épouvante mais pour témoigner aussi du chemin parcouru en peu de temps. Aujourd'hui, personne n'imagine sérieusement s'exprimer de cette manière.

En revanche, si ce n'est plus la doctrine de l'Eglise, il en reste des scories dans les esprits – autant de laïcs que de clercs – de même que, de façon plus surprenante encore compte tenu de sa condamnation et du temps passé, il reste des scories de jansénisme dans nos esprits. De fait, ce n'est pas parce qu'une conception disparaît des textes qu'elle disparaît des têtes.

Au-delà de ces scories, il reste une conception du prêtre qui non seulement tend quasiment à lui conférer une autre nature, ontologiquement parlant, que le fidèle, mais qui conçoit encore son ministère en termes de « pouvoir ». Je vous renvoie à un article paru dans le numéro d'avril de la revue *Etudes*, *Abus sexuels et cléricalisme*, par le père Hervé Legrand, qui souligne que c'est par leurs pouvoirs que les catéchismes définissent les prêtres. C'est moins vrai d'ailleurs, j'ai vérifié, des définitions données sur le site de l'Eglise catholique en France.

Comme l'a relevé Mgr Eric de Moulins-Beaufort, à la suite de son expérience de gestion des cas d'agression sexuelle, les cas de pédocriminalité se déroulent toujours dans un cadre qui a permis au prêtre agresseur de développer un ascendant sur un groupe, parfois même restreint.

Comme le signalent aussi Véronique Margron ou Marie-Jo Thiel, contrairement à la population normale, on ne trouve guère dans les cas impliquant un clerc de « *pédocriminalité d'opportunité* ». En d'autres termes, « *si tous les abus de pouvoir ne donnent pas lieu à des abus sexuels, tous les abus sexuels s'appuient sur des abus de pouvoir* ».

Que pourrions-nous bien faire ?

Nous pouvons déjà éduquer notre regard sur les prêtres, ne pas confondre respect et vénération, savoir aussi que reconnaître qu'un prêtre puisse avoir des faiblesses n'est pas en soi l'affaiblir. Être conscient qu'un prêtre supporte, lui aussi, diverses tentations ne diminue pas, pour moi, la force de sa vocation. Bien au contraire, le fait qu'il se consacre à Dieu bien qu'il soit soumis aux mêmes tentations que moi aurait plutôt tendance à rehausser la force du don de lui-même. Il n'est pas d'une nature différente, spirituelle et asexuée. Un religieux dominicain disait « *nous ne sommes pas censés être des anges, mais des saints* » et en cela le don est plus fort, parce qu'il y a combat.

Une proposition possible me semblerait de réévaluer la place du lavement des pieds. Le Christ nous a donné ce signe, d'une manière assez proche de celui de l'Eucharistie et, à tout le moins, très explicites : « *Vous m'appelez "Maître" et "Seigneur", et vous avez raison, car vraiment je le suis. Si donc moi, le Seigneur et le Maître, je vous ai lavé les pieds, vous aussi, vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. C'est un exemple que je vous ai donné afin que vous fassiez, vous aussi, comme j'ai fait pour vous.* » (Jean 13, 14-15). Nous ne sommes pas si loin du « vous ferez ceci en mémoire de moi » et pourtant nous ne le pratiquons que très peu.

Mgr Jean-Marc Eychenne, évêque de Pamiers, l'a instauré dans son diocèse pour l'installation de chaque curé. L'évêque lave les pieds du nouveau curé, et le curé ceux de l'équipe paroissiale. Pourquoi ne pas l'envisager :

- lors de l'anniversaire de l'installation,
- à l'arrivée d'un vicaire,
- à l'installation d'une EAP,
- lors de la nomination d'un laïc en mission ecclésiale ?

Les laïcs devraient aussi réévaluer leur participation dans l'Eglise. Il ne suffit pas que les laïcs dénoncent le cléricalisme. Encore faut-il qu'ils soient prêts à assumer les responsabilités : comme laïcs, nous ne pouvons pas nous placer dans une posture facile de dénonciation d'un excès de pouvoir des prêtres sans prendre nos responsabilités et des initiatives – initiatives pour lesquelles il n'est pas incontournable de rechercher toujours l'onction du clergé.

Une conversion du regard sur l'homosexualité.

Le livre *Sodoma* l'a rendu public mais le travail de Josselin Tricou, dix ans religieux désormais docteur en sociologie et sciences politiques - j'ai assisté à sa soutenance de thèse il y a quinze jours – l'étaye de manière autrement plus scientifique : l'homosexualité est surreprésentée dans le clergé à hauteur, selon les évaluations, de 20 à 50% des prêtres.

Cette surreprésentation interroge en elle-même : comment se fait-il qu'une Eglise qui, pour faire bref, condamne l'homosexualité suscite des vocations parmi les personnes homosexuelles avec une telle disproportion par rapport à la population générale ?

C'est problématique à plusieurs égards.

- D'une part, toute surreprésentation fait courir le risque d'un biais dans l'approche du reste du monde, et en l'occurrence des abus sexuels, des femmes.

- D'autre part, cela révèle une psychologie discutable lorsqu'un clergé fortement marqué par l'homosexualité est en pointe dans sa dénonciation : « *Tout royaume divisé contre lui-même devient désert, ses maisons s'écroulent les unes sur les autres.* »

Je ne suis pas naïf sur le fait que la question de l'homosexualité soit agitée par des groupements militants. Pour autant, l'homosexualité doit-elle devenir un sujet si récurrent des débats chez les catholiques ?

Parmi les facteurs qui concourent à cette surreprésentation, on peut paradoxalement compter précisément la condamnation particulière parmi les catholiques.

La thèse évoquée, à laquelle je ne souscris certes pas nécessairement pleinement, tendait à démontrer que « *loin que le discours actuel du Vatican contre l'homosexualité soit dissuasif, il a pour effet paradoxal d'attirer les candidats homosexuels au sacerdoce, alors même que la vocation a largement été désertée par les hétérosexuels après l'avoir été par les classes populaires.* »

En effet le choix, pour un jeune catholique croyant et pratiquant, peut vite se résumer entre faire partie – aux yeux des siens – de la « *race des maudits* » ou du « *peuple des élus* ». Il y aurait d'ailleurs urgence à se remettre en question car c'est bien dans le milieu catholique conservateur, celui sur lequel se resserre l'Eglise, que la condamnation est la plus fréquente de sorte que c'est aussi ce milieu qui, paradoxalement, risque de susciter le plus de vocations homosexuelles (dont je répète qu'elles ne sont pas discutables par nature mais (i) par leur surreprésentation et (ii) par les questions qui peuvent se poser sur leur liberté initiale).

Une conversion du regard sur le monde et la critique extérieure.

J'ai toujours cru que les histoires de pédocriminalité étaient des affaires montées de toutes pièces par le Canard Enchaîné et Charlie Hebdo et que l'homosexualité parmi les prêtres était de l'anticléricalisme. La mise à jour a été brutale.

Quand je me suis retrouvé dans cette salle de l'Université de Saint Denis, je dois dire aussi que j'ai trouvé presqu'humiliant que des universitaires puissent ainsi décortiquer avec une certaine lucidité le discours de l'Eglise pendant que l'on continuait de m'entretenir, moi, simple fidèle, dans un discours mythologique autour des prêtres comme de leur sexualité.

Je ne fais évidemment pas crédit à ces critiques par le seul fait qu'elles sont extérieures à l'Eglise. Mais d'une part, factuellement, nous constatons que certaines étaient justes. D'autre part, on peut craindre que l'évolution de l'Eglise, minoritaire et conservatrice, ne l'installe dans un rapport d'hostilité au monde. Or, empiriquement, on peut imaginer que laisser la critique d'une institution à ses seuls membres, membres dirigeants et membres concernés, n'est pas la meilleure manière d'en déceler les failles.

Ce serait ici un appel à la liberté de débat et de conscience au sein de l'Eglise, en même temps qu'à la formation intellectuelle.

*

Comme je le disais en introduction, ce n'est pas un hasard si cette crise se superpose à une crise que nous connaissons bien : la crise des vocations et la baisse d'influence de l'Eglise. Faut-il regretter l'époque où une Eglise forte pouvait imposer le silence dans la société ?

On aurait préféré entreprendre cette démarche de façon volontaire, mais le fait est que nous sommes jetés à bas de tout piédestal. Nous sommes au ras du sol. Mais je répète que l'on peut espérer que cette épreuve autorise une résurrection de ce corps qu'est l'Eglise selon une autre nature. Elle est peut-être ici aussi l'occasion de redécouvrir ce que l'on professe : « *car, lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort* » (2 Corinthiens 12). De force plus que de gré, cela nous invite à mettre en place

ce que proposait le pape François il y a bientôt six ans : « *Nous devons soigner les blessures. Ensuite nous pourrons aborder le reste. Soigner les blessures, soigner les blessures... Il faut commencer par le bas* ». Et le bas nous y sommes. Nous pouvons nous engager avant tout dans une démarche de service, notamment de service social. De cette façon nous serons des témoins. Et, comme le disait Paul VI, « *L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres (...) ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins* ».

Luc Forestier :

Ancien aumônier d'étudiants, curé de paroisse, recteur du sanctuaire St Bonaventure à Lyon, Luc Forestier est actuellement Directeur de l'ISEO (Institut Supérieur d'Études Ecuméniques) et du Département de Théologie dogmatique et fondamentale du Theologicum à l'Institut Catholique de Paris.

« Je voudrais d'abord mentionner deux éléments pour situer ma prise de parole.

J'enseigne l'ecclésiologie, c'est-à-dire la théologie de l'Eglise qui est une tentative d'expliquer l'originalité de cette réalité rassemblée par le Christ. C'est cette approche ecclésiologique qui servira de base à mon propos, ce qui en marque les limites : d'autres approches de ce sujet – anthropologique, morale, juridique – sont nécessaires pour bien comprendre cette crise qui touche à de nombreux aspects.

Ensuite, mon parcours – et notamment la responsabilité de recteur d'un sanctuaire où l'on accueille énormément de confessions - m'a amené à entendre beaucoup de victimes, victimes d'abus sexuels non pas dans l'Eglise mais dans un cadre familial ou professionnel. Et j'ai constaté que je recueillais beaucoup plus de confidences sur ces abus que les autres confesseurs. Ayant été confronté très tôt à cette question dans mon propre cadre familial, j'en ai conclu que j'avais probablement développé une sensibilité particulière aux signaux faibles qui permettent de détecter ces épreuves et de trouver les mots pour permettre aux victimes de s'exprimer. Et il faut bien constater qu'il y a un nombre considérable de femmes surtout, mais d'hommes aussi, victimes de ce genre d'abus dans notre société. J'ai été amené aussi récemment à entendre des victimes de clercs. Cela situe également mon propos.

Face à ces abus, que faut-il faire pour dépasser la sidération devant ces horreurs ? Trois choses : qualifier le moment présent (que sommes-nous en train de vivre ?), repérer les ruptures (car il y a plus que de simples évolutions), et, ensuite seulement, identifier les ressources disponibles.

1. Qualifier le moment présent.

Il y a d'abord **un cocktail français** très singulier. Les mois de février-mars-avril 2019 apparaîtront probablement pour les historiens comme très particuliers avec une succession de révélations très choquantes : l'affaire Preynat/Barbarin, le suicide de deux prêtres à Rouen et Orléans, le film « Grâce à Dieu », le livre Sodoma, le documentaire d'Arte sur le viol de religieuses, l'affaire du nonce apostolique à Paris, l'appel à témoignages de la commission Sauvé... Ce cocktail risque d'ailleurs de créer une certaine confusion si tout est traité sur le même pied. Notamment, le livre Sodoma pourrait amener à confondre éphébophilie, homosexualité et crimes sexuels, qui sont tout de même des choses assez différentes. Le cocktail, comme pour les médicaments ou les alcools, peut être dangereux...

Le sommet a sans doute été atteint par le documentaire d'Arte. Par exemple, le témoignage de cette femme abusée par les deux frères Marie-Dominique et Thomas Philippe était déjà paru sous forme écrite, et il était glaçant car il donnait encore plus de détails particulièrement horribles ; mais le documentaire d'Arte m'a encore plus marqué car là, on voyait son visage, et on réalisait tout le travail

qu'elle avait dû réaliser pour pouvoir s'exprimer ainsi face caméra. C'est à la fois horrible, et spectaculaire en termes de capacité intérieure de résilience. Et cela pose le problème de tous ceux qui ne peuvent pas parler car ils n'ont pas cette capacité. C'était sûrement un climax dans cette séquence terrible.

Ce cocktail français a d'abord provoqué la sidération, puis un effet clivant, avec deux attitudes :

- certains ont considéré que l'Eglise était encore persécutée comme elle l'avait toujours été, que c'était la faute des médias, que tout cela n'était pas vrai et qu'il valait mieux ne pas en parler et continuer à aller de l'avant ;
- d'autres au contraire ont été tellement horrifiés qu'ils sont partis. Certains, largement engagés, me demandant par exemple si je ne connaîtrais pas une église protestante sympa... Une certaine désaffiliation a eu lieu.

Mais il y a également **une situation mondiale**. Il y a aussi un effet cumulatif vu le nombre de pays où des faits similaires sont rapportés. Les situations ne sont pas forcément comparables, par exemple parce que les commissions qui étudient les faits ne sont pas de même nature, et il faut donc se garder des confusions. Mais il y a tout de même un fond commun :

- Des abus : sexuels, de pouvoir, de conscience. Les abus de pouvoir et de conscience utilisant la foi chrétienne pour parvenir à des fins de jouissance sexuelle.
- Des victimes qui finissent par pouvoir prendre la parole, aidées par les médias et la justice, et qui finissent par obliger l'Eglise catholique à bouger. Ce tripode victimes – médias – justice était déjà montré dans le film Spotlight sur les affaires de Boston il y a quelques années.
- Un silence imposé initialement aux victimes, qui fait d'ailleurs partie de ces crimes sexuels en culpabilisant la victime, et qui renforce l'horreur du crime.

Et on découvre en plus que des gens savaient et n'ont rien fait. Par exemple, j'ai appris il y a quelques jours que des lettres dénonçant le comportement sexuel du père Maciel, fondateur des légionnaires du Christ, étaient arrivées au Saint-Siège dans les années 1940 ! Il y a donc une défaillance complète des instances de vigilance.

Tout ceci se produit dans **une Eglise en transformation**. Cette transformation est illustrée par la succession inédite de la « Lettre au peuple de Dieu en marche au Chili », écrite par le pape François en mai 2018, et de la « Lettre au peuple de Dieu » qu'il envoie en août 2018 (et que tous les chrétiens, qui en sont destinataires, devraient avoir lue ! Vous avez reçu une lettre, ouvrez-la ! Il y en a même une version commentée par Brigitte Cholvy et Luc Forestier aux éditions Salvator...). En fait, il y a une prise de conscience croissante dans l'Eglise de l'ampleur et de la gravité des crimes sexuels, qui remonte à Jean-Paul II, puis Benoit XVI et le pape François. Le livre de Marie-Jo Thiel [« L'église catholique face aux abus sexuels sur mineurs »] fait un pointage très précis, y compris sur le plan juridique, de l'évolution de la prise en compte de ces crimes.

Un seuil a été franchi en termes de responsabilité épiscopale : plus encore que les prêtres, ce sont les évêques qui sont les plus fragilisés dans cette situation. Avant d'identifier les ressources à la disposition de l'Eglise pour mener son indispensable transformation, il convient d'identifier les ruptures actuelles dans nos sociétés.

2. Repérer les ruptures

La première rupture à l'œuvre est **une rupture anthropologique**. Cette rupture date d'après la Seconde Guerre mondiale, et elle n'a pas été vue par Vatican II. L'humanité s'est en fait découverte isolée dans le cosmos (la première photo de la Terre vue de l'espace date de 1959). La bombe

atomique lui a fait réaliser qu'elle pouvait se détruire elle-même, et une deuxième fragilité est ensuite apparue avec le réchauffement climatique. Par ailleurs, l'invention de la pilule a modifié le rapport des femmes à leur sexualité, et le rapport des hommes aux femmes en la matière puisque les hommes pouvaient se décharger sur leur compagne des conséquences de leurs actes sexuels. Une évolution – heureuse – des rapports homme-femme est également en cours, avec une prise de conscience de l'impact des violences sexuelles. L'homosexualité a aussi émergé comme question politique : si son existence ne faisait pas de doute auparavant (il suffit de lire Marcel Proust), elle a émergé, et encore plus depuis l'apparition du SIDA, comme une question politique portant sur la reconnaissance de droits.

Cette rupture anthropologique considérable n'a pas été vue par Vatican II. Par exemple, alors que Jean XXIII notait dans *Pacem in Terris* l'émergence des femmes en politique, le document sur les femmes publié à la fin du Concile se contentait de les remercier pour leur rôle maternel traditionnel : prendre soin de la vie naissante, de la vie finissante, etc.

Une deuxième rupture, plus récente, est **une rupture politique**. Il y a d'abord une rupture technologique : l'invention des réseaux sociaux fragilise les médias traditionnels. Or ces médias traditionnels, notamment la presse, ont partie liée avec la démocratie depuis le 18^{ème} siècle. La fragilisation des médias se traduit donc par une fragilisation de la représentation politique et de la démocratie. On en a des exemples actuels avec la crise des gilets jaunes en France ou avec le Brexit, où le Parlement britannique se disqualifie complètement alors qu'il s'agit de la plus vieille démocratie parlementaire d'Europe.

On note enfin **une rupture ecclésiale**, avec la profonde transformation du catholicisme, notamment en France. On note bien sûr un « effondrement » de la pratique religieuse, pour reprendre le terme de Guillaume Cuchet dans « Comment notre monde a cessé d'être chrétien », mais plus profondément il y a une modification touchant à l'articulation entre l'autorité de l'Eglise et l'autorité dans l'Eglise. Depuis la sortie de la chrétienté (en France, depuis la Révolution), l'Eglise n'est plus en situation de domination des systèmes politiques. Le pape Pie XI le reconnaissait quand il écrivait en 1925 (encyclique *Quas Primas*) qu'il revenait à l'Etat de respecter l'immunité de l'Eglise. Bien avant Vatican II, l'autorité **de** l'Eglise s'est « horizontalisée », elle doit entrer dans une forme de transaction avec d'autres puissances. Or, dans le même temps, depuis le 19^{ème} siècle, l'autorité **dans** l'Eglise s'est « verticalisée » : la disparition des princes chrétiens y a aidé, puisque ces princes estimaient légitimes de gouverner (fonction royale), en s'opposant aux papes s'ils le pensaient nécessaire. Et les conflits n'ont pas manqué entre papes et rois ou empereurs au fil des siècles, au sein donc de l'Eglise puisque ces princes revendiquaient leur foi chrétienne. La disparition des princes chrétiens n'a plus laissé dans l'Eglise que l'autorité des ministres ordonnés. Du coup, certains évêques ont pu se comporter comme des papes dans leur diocèse, ou des curés comme des papes dans leur paroisse... Selon le cas, il peut en résulter une survalorisation de la figure du prêtre : un cardinal actuel de la Curie ne décrit-il pas le prêtre, non comme un autre Christ, mais comme le Christ lui-même (« ipse Christus »), une survalorisation dangereuse et fausse de son rôle !

3. Identifier les ressources disponibles

Où sont les ressources, sur le plan de l'ecclésiologie, pour dépasser cette crise¹ ? Elles sont de mon point de vue dans l'étape synodale de la réception de Vatican II dans laquelle nous sommes entrés, grâce au pape François. La manière de vivre et de recevoir aujourd'hui le concile Vatican II se traduit par la mise en œuvre de formes nouvelles de **synodalité**. Une synodalité qui s'exerce à tous les niveaux de l'Eglise, et qui a pour conséquence de lourds apprentissages, pour tout le monde.

De quoi s'agit-il ? L'étymologie grecque du mot synodalité nous renvoie à deux sens possibles : « marcher ensemble », ou « franchir un seuil ensemble ». Selon le premier, l'Eglise ne se conçoit que comme un peuple en marche, au sein duquel se trouvent des ministres ordonnés à commencer par l'évêque et ses collaborateurs. Selon le second, cette marche commune se traduit parfois par des décisions prises en commun. Cela nous amène à recevoir des parties de Vatican II que nous n'avions pas bien reçues ou pas bien comprises, voire à pointer certaines limites de Vatican II. Il ne s'agit pas de critiquer Vatican II au nom de la défense de certaines traditions, mais de reconnaître que Vatican II n'est pas allé au bout de tous les sujets, comme je le faisais tout à l'heure en remarquant que certaines ruptures anthropologiques n'avaient pas été vues par Vatican II. Par exemple, je ne manque pas de collègues en ecclésiologie qui interrogent la manière dont Vatican II a présenté la théologie de l'épiscopat.

*

En conclusion, cette mise en œuvre de la **synodalité** pourrait bénéficier de deux apports :

- La longue expérience en cette matière de la vie religieuse et des mouvements.

Dans la vie religieuse, il y a depuis toujours de la synodalité. Les dominicains et dominicaines élisent leur prieur(e) depuis 800 ans ! Dans les mouvements chrétiens, cela se passe également depuis très longtemps. Il serait très intéressant de tirer parti de leur expérience pour les pratiques pastorales, dans les paroisses et dans les diocèses.

- L'expérience des autres églises et confessions chrétiennes.

D'autres confessions chrétiennes vont beaucoup plus loin que nous en matière de synodalité. Ils en reconnaissent la richesse mais aussi certaines limites lorsque l'on échange en vérité avec eux dans les échanges œcuméniques. Nous aurions beaucoup à apprendre de cette expérience.

Par leur expérience, ces communautés pourraient même devenir les « ministres » de cette réconciliation dont l'Eglise a besoin ... »

¹ NDLR : Ressources au-delà de la pleine réception de Vatican II que Luc Forestier n'a pas eu le temps de développer :

- i. Reconnaître l'aide que le monde apporte à l'Église (*Gaudium et Spes*, n°44), ce qui implique une forme d'humilité et de posture de service (et non de surplomb)
- ii. Mettre en œuvre l'égale dignité de tous dans le baptême (*Lumen Gentium*, chapitre 2) ce qui conduit à penser à partir des personnes en situation de précarité (dont les victimes font partie, toutes les victimes).
- iii. Comprendre les ministères à partir de la mission de l'Église (et non l'inverse)

Questions restées en suspens

Après la soirée, quelques questions complémentaires ont été adressées aux intervenants. Ils ont eu la gentillesse d'y répondre.

Quelles sont les vraies causes des abus ?

LF : Une telle question est abyssale car elle renvoie ultimement à l'éénigme du mal qui traverse notre humanité. Comment est-il possible que l'être humain, que nous-mêmes, que moi-même, qui sommes appelés à aimer, soyons en même temps complices d'une violence qui défigure l'humanité, les animaux, la création, l'histoire et le visage même de Dieu ? Les abus dans l'Église ont malgré tout des caractéristiques propres dont les livres auxquels Erwan Le Morhedec a fait allusion (Véronique Margron et Marie-Jo Thiel) proposent quelques éléments de réflexion. Mais le travail n'est qu'à son début car il est essentiel de prendre d'abord la mesure du phénomène.

La pédophilie n'est-elle pas le produit de la libéralisation des mœurs des années 70s?

LF : L'ampleur des abus perpétrés avant les années 1970 suggère qu'une telle explication est insuffisante et peut donner l'impression qu'on cherche à dédouaner l'Église de ses responsabilités propres, ce que je trouve très problématique.

Quels apports de Vatican II pour renouveler l'Eglise ?

LF : Il est essentiel de lire la *Lettre au peuple de Dieu* du pape François (dans l'édition de Salvator, on a les deux lettres avec deux brefs commentaires). Dans la même collection, on trouve la conférence du pape François du 17 octobre 2015 dans un petit livre qui s'appelle *Marcher ensemble*. Les auteurs reconnus sur le concile Vatican II ont beaucoup publié. Citons Christoph Theobald et Gilles Routhier.

Quel est le rôle de l'encyclique Humanae Vitae dans la fragilisation de l'Eglise ?

L'expression « fragilisation de l'Église » pourrait être largement interrogée car l'opération vérité à laquelle nous assistons et contribuons peut apparaître, au contraire, comme une opération de renforcement de l'Église comme témoin de l'Évangile ! Cela dit, la question est pertinente car cette encyclique, depuis les conditions de son écriture jusqu'à sa réception, n'a pas fait la démonstration que la révolution anthropologique qui commence dans les années 50 ait été pleinement perçue par Paul VI. Le silence presque total d'*Amoris laetitia* sur cette encyclique pourrait aussi être largement commenté, de même qu'une convergence surprenante avec certains tenants de l'écologie qui critiquent tout recours excessif à la chimie. Pour approfondir, on pourrait lire les articles de Philippe Bordeyne, l'un des moralistes qui s'est prononcé sur ces sujets.

Lors de la réunion d'avril, on nous a dit que l'Evêque se faisait remplacer par son vicaire épiscopal dans la commission sur les abus. Toujours le cas ? N'est-ce pas anormal et choquant ?

LF : Voilà une question à poser à l'évêque, car je n'en sais rien. L'essentiel est d'assurer la diversité des points de vue lors du discernement dans ces situations.

Comment gérer le secret de la confession et la tolérance zéro quand on reçoit les aveux d'abus d'un religieux ?

LF : Mon expérience est d'avoir toujours reçu les confidences, et parfois la confession, de victimes, et je n'ai jamais reçu, ni même entendu parler de la situation d'agresseurs venant se confesser. Le cas échéant, il serait nécessaire de conduire l'agresseur à faire une démarche de vérité, quitte à l'accompagner dans ce geste ... jusqu'au commissariat de police. Mais il n'est jamais possible de briser le secret de la confession, ce qui empêche de donner ce sacrement aux personnes dont on est responsable ou dont on est trop proche afin de ne pas confondre tous les plans.

ELM : Je ne peux pas avancer d'éléments spécifiques ni me prévaloir de ma pratique de la confession. En revanche, on peut l'article suivant, en réaction au *motu proprio* sur les abus sexuels <https://www.la-croix.com/Religion/Catholicisme/France/volonte-lEglise-lutter-contre-abus-devient-lisible-2019-05-12-1201021191> et notamment ce passage : « Quant au secret de la confession, s'il ne peut pas être levé dans les cas d'aveux d'abus sexuels, ce n'est pas pour protéger l'institution mais pour garantir la liberté de confession du pénitent. Cette garantie, constitutive du sacrement, relève de la compréhension théologique de la miséricorde divine. Par ailleurs, il est possible de ne pas donner l'absolution ou de la différer, en la conditionnant à une dénonciation auprès de la justice civile par exemple. »

Par ailleurs, comme cela avait été dit à la première réunion, et confirmé lors de la soirée consacrée au sujet à La Procure avec Véronique Margron et Marie-Jo Thiel, il peut y avoir une forme de fantasme autour de la confession. Les personnalités concernées étant des personnalités perverses, clivées, elles ne sont pas enclines à aller confesser leurs actes pédocriminels.

Echanges en petits groupes

A l'issue des contributions de nos intervenants, les participants étaient invités à échanger en petits groupes sur les points suivants :

- Des propositions à faire à l'Eglise dans son ensemble ?
- Et surtout, là où nous sommes : de nouvelles manières de s'engager comme laïc, en quantité, en qualité ? Des initiatives que vous souhaiteriez lancer, encourager ? Des rendez-vous que vous souhaiteriez honorer de manière particulière ?

L'objectif partagé était de pouvoir repartir de la soirée avec de nouvelles envies, de nouveaux modes d'engagement comme laïcs dans l'Eglise. Il est difficile de restituer les contributions par catégorie (l'Eglise en général / de proximité) ; elles sont donc classées ci-dessous par thème (en gras les propositions citées plusieurs fois)

Des points d'organisation - des responsabilités partagées

- Préciser notamment au niveau local les délégations des prêtres et des laïcs
- Veiller à l'expression de chacun lors des réunions
- Permettre au collectif de s'exprimer dans la prise d'initiatives et les processus de décision
- Une élection des membres aux Conseils de paroisses ?
- Identifier un référent par paroisse pour accueillir la parole des victimes en lien avec le Diocèse

Une formation à renforcer

- Permettre un meilleur accès aux formations pour les prêtres et les laïcs (spiritualité, communication, travail en groupe, etc.)
- Former davantage les laïcs en mission, notamment en ecclésiologie / sur le fonctionnement de l'Eglise

S'ouvrir davantage à l'extérieur

- S'inspirer du fonctionnement des communautés monastiques (prise de décision, voix au chapitre, correction fraternelle, ...) pour mieux partager des règles de fonctionnement
- Voir comment la synodalité fonctionne ailleurs (expériences d'autres diocèses, d'ordres religieux ou au sein d'autres églises) pour proposer des choses là où nous sommes
- Organiser des « vis ma vie » entre paroisses pour voir comment font les autres
- Avoir une attention particulière pour l'accueil / éviter l'entre soi avec d'autres laïcs proches

- Assumer davantage autour de nous nos engagements en Eglise / que les laïcs soient les témoins d'une Eglise vivante

Partager la Parole

- Confier certaines homélies à des laïcs / en préparer d'autres ensemble (prêtres et laïcs)
- **Valoriser les laïcs en leur confiant le partage de la parole quand il n'y a pas de messe** (ex. : maisons de retraite) / compléter l'approche sacramentelle par une annonce de la Parole partagée

Renforcer le dialogue

- Elargir le dialogue fraternel avec nos prêtres mais aussi entre chrétiens, notamment sur notre ressenti mais aussi sur ce en quoi nous aimons notre Eglise
- Créer plus souvent des lieux / temps d'échange en brassant des publics différents (profils, générations, ...) - ex. : soirées des Semaines Sociales de Rueil
- **A quand un nouveau synode pour notre Diocèse ?**

Changer nos attitudes

- Organiser un lavement des pieds, par exemple pour lancer l'année
- Rester solidaires
- Plus de vie de prière personnelle et en groupe pour plus de fraternité dans nos communautés
- **Etre plus ouverts et à l'écoute dans nos églises, dans l'Eglise et vis-à-vis du monde**
- Comme catéchiste, dépoussiérer l'image donnée de l'Eglise
- S'appeler « frères » et plus uniquement « père » et « fils »
- Avoir la possibilité d'exercer nos responsabilités comme laïcs mais aussi les assumer vraiment

Une proposition complémentaire

- Organiser un groupe de lecture du livre de V. Margron [les intéressés peuvent s'adresser à Hugues Le Bars hugues.ma.le-bars@orange.fr]
-